

La rougeole est une **maladie virale extrêmement contagieuse** se transmettant par la toux, les éternuements et les sécrétions nasales. Elle touche toutes les classes d'âge de la population et peut entraîner de graves complications, parfois mortelles.

Depuis l'année 2017, une **augmentation du nombre de cas de rougeole** déclarés est observée en Ile-de-France. Cette augmentation a été d'autant plus importante en 2018, année au cours de laquelle 10 fois plus de cas ont été déclarés qu'au cours des années 2013 à 2016 (Figure 1).

Cette augmentation, également observée dans d'autres régions françaises, est principalement liée à une **vaccination insuffisante de la population**. En 2017, on estimait à 85,4 % la population de la région ayant reçu les deux doses recommandées (80,3 % France entière) alors que seule une couverture vaccinale à 95 % pourrait permettre d'éliminer la maladie.

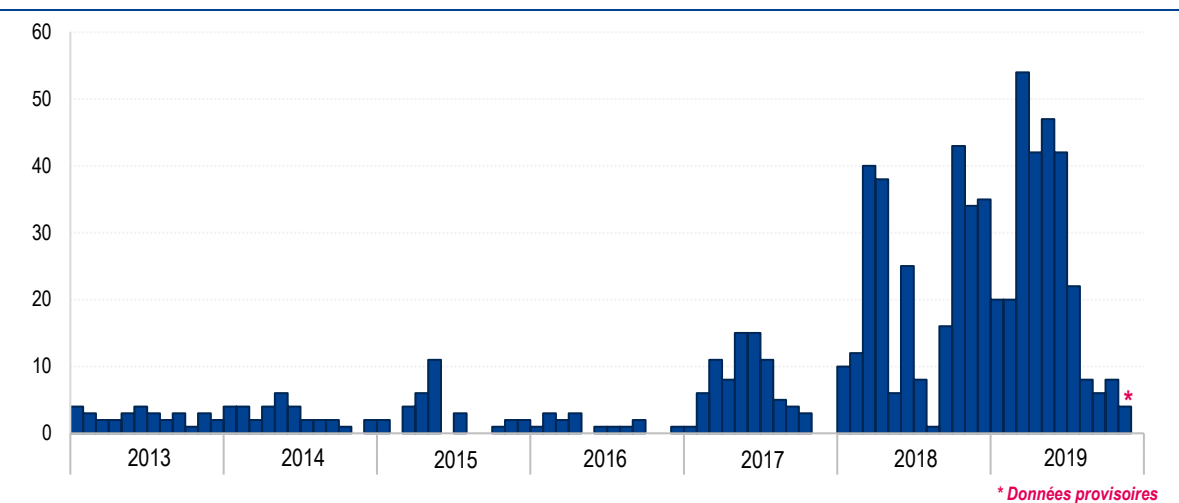


Figure 1 : Nombre de cas déclarés chaque mois en Ile-de-France entre le 1^{er} janvier 2013 et le 4 décembre 2019 (Source : Base de données des maladies à déclaration obligatoire de Santé publique France)

Professionnels de santé :

La rougeole fait partie des **maladies à déclaration obligatoire**.

Tout cas de rougeole, suspecté ou confirmé, doit être **signalé immédiatement** au moyen de la fiche de notification ([téléchargeable ici](#)) ou par tout moyen approprié (téléphone, mail, télécopie) à la plateforme de veille et d'urgence sanitaire de l'ARS Ile-de-France **sans attendre les résultats biologiques**.

Téléphone : 01.44.02.06.79 ou 0.800.811.411 / Télécopie : 01.44.02.06.76

Email : ars75-alerte@ars.sante.fr

L'instruction DGS du 28 septembre 2018 précise la conduite à tenir autour d'un ou plusieurs cas de rougeole et en situation épidémique (fiches techniques du guide en annexe à l'instruction, [disponible ici](#)).

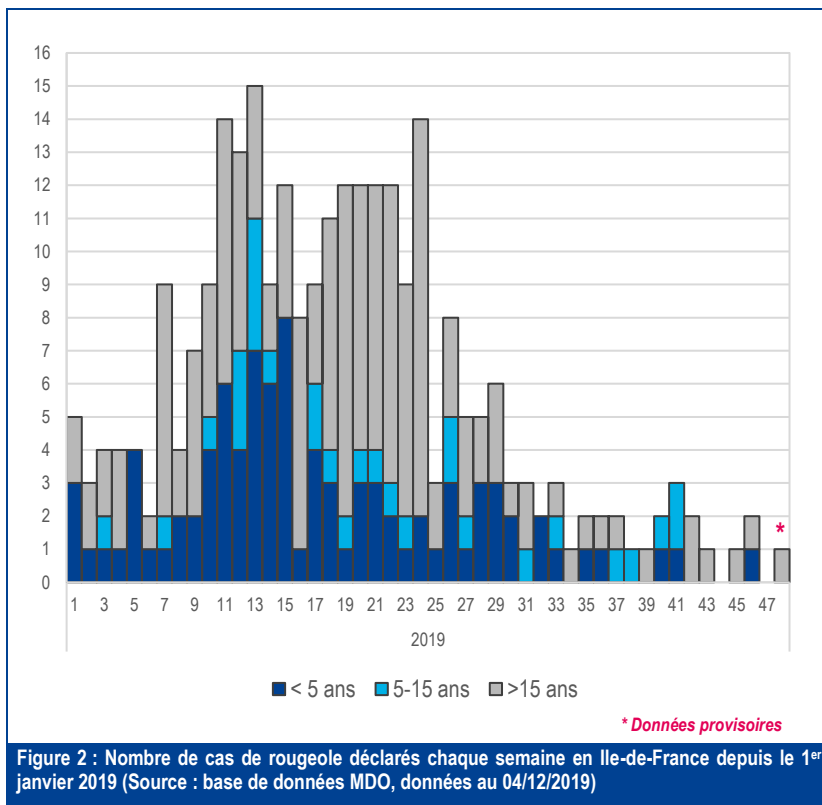
POINTS CLÉS (Période du 01/01/2019 au 04/12/2019)

- 273 cas déclarés dans la région depuis le 1^{er} janvier 2019 (contre 269 au 06/11/2019)
- 118 cas hospitalisés (43,2 %) dont 8 en réanimation
- 40 formes compliquées, dont 26 pneumopathies
- 85 % des cas survenus chez des personnes non ou mal vaccinées
- 3 collectivités et un centre hospitalier ont été touchés par des cas groupés dans la région

Les données présentées ci-après synthétisent les signalements de cas de rougeole ayant fait l'objet d'une déclaration obligatoire (DO) en Ile-de-France depuis le 1^{er} janvier 2019, à la date d'analyse (04/12/2019). Les cas de rougeole post-vaccination ainsi que les cas ne répondant pas aux définitions de cas de la rougeole ont été exclus de cette analyse.

Depuis le 1 ^{er} janvier 2019 :	Effectifs	%
Nombre de cas	273	-
Dont cas hospitalisés	118	43,2 %
Dont formes compliquées	40	14,7 %
Dont admis en réanimation	8	2,9 %
Données démographiques*		
Sex-ratio (H/F)	1,1	-
Cas de moins de 5 ans	91	33,5 %
Cas de 5 à 15 ans	30	11 %
Cas de plus de 15 ans	151	55,5 %
Age médian	20	-
Statut vaccinal (cas de plus de 18 mois nés après 1980)		
Non vaccinés	104	70,7 %
Vaccinés 1 dose	21	14,3 %
Vaccinés 2 doses	19	12,9 %
Vaccinés nombre de doses inconnu	3	2,1 %

* Données manquantes pour un cas



Depuis le 1^{er} janvier 2019, 273 cas de rougeole ont été déclarés en Ile-de-France (contre 269 au 06/11/2019) : 41 à Paris (15 %), 10 dans la Seine-et-Marne (3,7 %), 23 dans les Yvelines (8,4 %), 34 dans l'Essonne (12,5 %), 31 dans les Hauts-de-Seine (11,4 %), 64 en Seine-Saint-Denis (23,4 %), 41 dans le Val-de-Marne (15 %) et 29 dans le Val d'Oise (10,6 %).

En moyenne 5,7 cas sont déclarés chaque semaine depuis le début de l'année (min. = 0 ; max. = 15) confirmant la baisse observée depuis le mois de juillet (6,3 cas déclarés en moyenne chaque semaine au 06/11/2019).

Aucune nouvelle collectivité n'a été touchée par des cas groupés dans la région depuis le mois de juillet.

PRÉCONISATIONS

En cas de suspicion de rougeole

Rappeler les **mesures d'hygiène barrière** à mettre en place pour limiter la contagiosité : port d'un masque, confinement à domicile (évacuation du cas de toute collectivité pendant toute la période de contagiosité, c'est-à-dire jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption), repérer les sujets contact à risque de faire une rougeole grave (femmes enceintes, enfants de moins de un an, personnes atteintes de maladies entraînant une diminution des défenses immunitaires).

Autour d'un cas de rougeole

Vacciner les sujets contacts réceptifs (non vaccinés 2 doses) âgés de plus de 6 mois dans les 72 heures suivant le contagé. Mettre en place une **prophylaxie par immunoglobulines polyvalentes** par voie veineuse dans les 6 jours suivant le contagé, principalement chez les nourrissons âgés de moins de 6 mois nés de mères non immunes, chez les nourrissons âgés de 6 à 11 mois n'ayant pu être vaccinés dans les 72h ainsi que chez les personnes à risque.

CRITÈRES DE SIGNALLEMENT DE LA ROUGEOLE

Critères cliniques : Fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ ET éruption maculo-papuleuse ET conjonctivite OU coryza OU toux OU signe de Köplik.

Critères biologiques : Détection (en l'absence de vaccination dans les deux mois précédant le prélèvement) d'IgM spécifiques de la rougeole OU séroconversion OU élévation de 4x au moins du titre des IgG sériques entre la phase aiguë et la phase de convalescence OU détection du virus par PCR OU culture positive.



POUR ALLER PLUS LOIN

Situation épidémiologique nationale : [Santé publique France](http://santepubliquefrance.fr)

Page thématique de l'ARS Ile-de-France : www.iledefrance.ars.sante.fr

Informations sur le vaccin et la vaccination : [Base de données publiques des médicaments](http://base.donnees.publiques.med.couv.fr), www.vaccination-info-service.fr

Remerciements : ARS, réseaux de médecine ambulatoire, services d'urgence du réseau Oscour®, associations SOS Médecins, laboratoires, CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance de la rougeole.

Retrouvez nous sur : www.santepubliquefrance.fr

Twitter : @sante-prevention

Responsable : Agnès Lepoutre

Diffusion
Santé publique France Ile-de-France
Tél. 01.44.02.08.16
cire-idf@santepubliquefrance.fr